

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 25 juillet 2025 portant ouverture d'une session de l'épreuve d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes

NOR : JUSC2521757A

Le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code de commerce, notamment ses articles L. 821-15, R. 821-49, R. 821-50, A. 821-9, A. 821-10 et A. 821-22 à A. 821-31,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La session de l'épreuve d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes pour l'année 2025 est ouverte aux dates ci-après :

- les épreuves écrites auront lieu le 6 octobre 2025 ;
- les épreuves orales se tiendront à compter du 3 novembre 2025.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 25 juillet 2025.

Pour le ministre et par délégation :

*Le chargé des fonctions
de sous-directeur du droit économique,*
M. GUESDON